

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 16 novembre 2015, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Madame Sylvie Joly, conseillère, messieurs François Deschamps, Martin Chartrand et Michel Marin, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Étaient absents : Madame Jocelyne Bishop-Ménard et Monsieur Claude Lepage, conseillers.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19 h 55 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Approbation des procès-verbaux

15-11-6316 Séance ordinaire du 20 octobre 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2015, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... **ADOPTÉE**

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

Dépôt du rôle d'évaluation triennal 2016-2018 – Proportion médiane et facteur comparatif

Le dépôt du rôle d'évaluation triennal 2016-2018 a été déposé au bureau municipal le 30 octobre 2015.

Le 5 novembre 2015 le MAMOT a approuvé la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation pour l'exercice financier 2016. Proportion médiane 100%, facteur comparatif 1.00.

15-11-6317 Taxes impayés – Autorisation de faire vendre

Les membres du conseil prennent connaissance de la liste des personnes endettées envers la municipalité, liste qui a été compilée au 16 novembre 2015. Les sommes totales dues à cette date s'élèvent à 334 606.64 \$. Les montants incluent toutes les taxes et tarifications municipales. De ce montant un total de 21 816.71 \$ représente des sommes non échues encore à cause de la possibilité de payer en trois versements pour les facturations supplémentaires faites tout au long de l'année. Solde échu non payé 312 789.93 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des personnes endettées envers la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a des montants relatifs à l'année 2014 (36 dossiers au montant de 39 421.92 \$);

CONSIDÉRANT QUE les procédures au niveau des ventes pour non-paiement de taxes doivent respecter des délais incontournables;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'autoriser le secrétaire-trésorier et directeur général à demander à la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges de faire vendre les propriétés concernées pour non-paiement de taxes advenant le cas où les paiements ne soient pas effectués pour régler les taxes antérieures à l'année 2015. Il est entendu que si les commissions scolaires prennent des arrangements similaires pour les dossiers de la municipalité, les taxes municipales en suspens seront incluses aux montants demandés par les commissions scolaires pour tous les montants de taxes dues.

.... **ADOPTÉE**

Service incendie –M. Martin Chartrand

Aucun sujet à discuter.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Sécurité publique – M. François Deschamps

Aucun sujet à discuter.

Transport & Travaux publics – M. Michel Marin

Aucun sujet à discuter

Aqueduc et égout – M. François Deschamps

15-11-6318

Servitude pour égouttement

Suite à la volonté du conseil municipal de canaliser un fossé d'égouttement existant,

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De mandater M. Michel Leroux notaire pour préparer un servitude d'égouttement et d'entretien de canalisation touchant les lots 1 688 092, 1 689 032 et 5 531 105 de 1.5 mètres de largeur sur chacun des terrains.

D'autoriser Mme Denise Godin-Dostie, mairesse et M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires.

QUE les servitudes sont consenties sans aucune considération.

... ADOPTÉE ...

15-11-6319

Usine de filtration

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 13 novembre 2015 de M. Jean-François Richard qui recommande le paiement final à « Mabarex inc.» ;

CONSIDÉRANT QUE selon M. Jean-François Richard, ingénieur, tous les travaux contractuels sont complétés et aucun autre travaux incident ou déficient n'est en suspens pour ce lot;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accepter la réception définitive des ouvrages et d'effectuer le paiement final à « Mabarex inc. » au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'approprier un montant de 22 325.84 \$ de l'excédent de fonctionnement de 265 800.77 \$ affecté à l'usine de filtration.

... ADOPTÉE ...

15-11-6320

Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées –
Demande d'offre de service

CONSIDÉRANT QU'un représentant du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) a demandé à la municipalité des Coteaux de mettre à jour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout qui a été produit en mars 2013.

CONSIDÉRANT QUE cette mise à jour est un préalable à l'autorisation du MAMOT pour la poursuite du renouvellement des conduites.

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De demander des offres de service à des firmes d'ingénieur pour mettre à jour le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées.

... ADOPTÉE ...

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque – Mme Jocelyne Bishop-Ménard – Bibliothèque Mme Sylvie Joly

ARDC- Rapport d'activités

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Mme Denise Godin-Dostie, mairesse, fait un rapport des activités de l'Association Récréative des Coteaux au 16 novembre 2015.

Rapport d'activités – Bibliothèque

Mme Denise Godin-Dostie, mairesse, fait un rapport des activités de la bibliothèque des Coteaux au 16 novembre 2015.

Conférence patrimoine

Mme Denise Godin-Dostie informe les citoyens que le 26 janvier prochain, M. Luc Nopen, professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM et titulaire de la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain présentera une conférence sur le patrimoine local et présentera les caractéristiques patrimoniales du bâti Coteaulois.

Terrains, bâtisses et équipements – M. Claude Lepage

15-11-6321 Camping municipal – Règlements et spécifications saison 2016

Les membres du conseil ont pris connaissance du projet des règlements et spécifications du terrain de camping pour la saison 2016.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter et de mettre en vigueur les règlements et spécifications du terrain de camping pour la saison 2016.

Ces dispositions s'appliqueront à compter de la saison 2016.

.... ADOPTÉE

15-11-6322 Appellation de la salle du conseil municipal

Les membres du conseil prennent connaissance de la recommandation du comité de toponymie concernant l'appellation de la salle du conseil municipal.

CONSIDÉRANT l'apport exceptionnel de M. Bishop à la communauté durant de très nombreuses années ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'attribuer le nom « Salle Alban Bishop » à la salle du conseil municipal située au 65, route 338.

.... ADOPTÉE

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

15-11-6323 Comité Zip du Haut-St-Laurent – Contribution pour services aux citoyens

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre datée du 2 novembre 2015, de la présidente et de la directrice générale du comité ZIP du Haut-St-Laurent concernant une demande de contribution financière.

CONSIDÉRANT QUE le comité ZIP du Haut-Haut-St-Laurent dont le mandat est la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du St-Laurent et qui répond aux demandes des citoyens ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accorder au comité ZIP du Haut-St-Laurent la contribution financière demandée afin de permettre au comité ZIP de continuer à gérer les demandes et à offrir les services à la population.

.... ADOPTÉE

Ressources humaines – M. François Deschamps

Aucun sujet à discuter.

Urbanisme – Mme Sylvie Joly

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Comité consultatif d'urbanisme

15-11-6324 Dérogation mineure DM-221- 207, rue Principale (révision)

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM-221 soumise par Mme Murielle Gagné concernant le 207, rue Principale afin de:

1. Permettre un commerce de type « services personnels » dans une habitation, pouvant recevoir jusqu'à dix clients en même temps au lieu de deux ;
2. Permettre un commerce dans une habitation sans tenir compte des prescriptions des normes de stationnement.

Après avoir pris connaissance de l'avis donnée par le comité consultatif d'urbanisme du 13 octobre 2015, résolution numéro 15-10-585;

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande ;

La propriétaire de l'immeuble désire s'exprimer sur la demande.

La citoyenne déclare être résidente dans l'immeuble et a présenté une demande de dérogation mineure dans le but de louer un local du rez-de-chaussée pour une locataire potentielle qui a besoin de recevoir jusqu'à dix clients en même temps.

La citoyenne précise ne pas vouloir personnellement démarrer une petite entreprise de service mais bien louer un local à cette fin à même le logement.

Elle a déjà indiqué être ouverte à une limitation sur ce genre de commerce (ex : yoga, méditation). Elle a questionné le conseil municipal sur la possibilité d'appliquer des conditions sur la durée ou elle sera propriétaire plutôt que sur un droit acquis à l'usage du bâtiment.

Elle déclare être en total désaccord avec la recommandation du CCU concernant le nombre de clients qui peuvent être accueilli en même temps dans l'espace de la résidence qui est aménagée pour vocation commerciale.

**APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de dérogation mineure DM-221 de Mme Murielle Gagné soit refusée pour le point 1 pour les raisons suivantes :

- Les commerces permis dans une habitation doivent demeurer à petite échelle.

Que la demande de dérogation mineure DM-221 de Mme Murielle Gagné soit acceptée pour le point 2 pour les raisons suivantes :

- L'aménagement de nouvelles cases de stationnement est impossible dû à la grandeur du terrain.
- L'historique commercial du bâtiment.
- La propriété étant dans une zone mixte.
- La rue principale étant très large aux abords de la propriété et offrant la possibilité de se stationner dans la rue.
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... ADOPTÉE

15-11-6325 Dérogation mineure DM-222 – 15, rue de la Gazonnière

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro DM-222 soumise par la CPE Soulanges concernant le 15, rue de la Gazonnière afin de :

- Permettre dans la cour avant, l'installation de conteneurs dans un enclos constitué d'une clôture opaque à mailles de chaînes.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 novembre 2015, résolution numéro 15-11-592 informant que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Que la demande de dérogation mineure DM-222 de la CPE Soulanges soit acceptée pour les raisons suivantes :

- Il est impossible d'implanter les conteneurs dans les cours latérales et la cour arrière ;
- Un écran végétal sera aménagé afin de dissimuler l'enclos pour les conteneurs ;
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... **ADOPTÉE**

15-11-6326 Demande de PIIA 2015-26 – 72 - 76, rue des Érables

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-26 soumise par M. Maxime St-Pierre concernant le 72 et 76, rue des Érables afin de :

- Construire deux bâtiments multifamiliaux (6 et 5 logements) dans un projet intégré ;
- Revêtements extérieurs : Brique Permacon « Melville » de couleur gris ramsay et du déclin de fibre de bois pressé de couleur granit sur la façade, vinyle de couleur gris orageux sur les trois autres côtés ;
- Toiture : Bardeaux d'asphalte noirs ;
- Portes et fenêtres blanches ;
- Fascia, soffite, rampe, garde-corps et colonnes en aluminium couleur gris orageux.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 novembre 2015, résolution numéro 15-11-593 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2015-26 de M. Maxime St-Pierre soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet s'intègre bien avec les constructions voisines et répond aux objectifs et critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

.... **ADOPTÉE**

15-11-6327 Demande de PIIA 2015-27 – 280, route 338

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-27 soumise par la pharmacie Jean-Coutu concernant le 280, route 338 afin de :

- Installer deux enseignes murales et une sur poteau.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 novembre 2015, résolution numéro 15-11-594 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2015-27 de la pharmacie Jean-Coutu soit acceptée pour la raison suivante :

- Les enseignes s'intègrent bien aux composantes et aux détails de l'architecture du bâtiment.

.... **ADOPTÉE**

15-11-6328 Demande de PIIA 2015-28 – 37, rue Provost

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-28 soumise par M. Dominic Bigras concernant le 37, rue Provost afin de :

- Changer les bardeaux d'asphalte pour de la tôle couleur brun commercial (modèle toscane) ;
- Changer les fenêtres pour des fenêtres de couleur brun commercial ;
- Changer la porte d'entrée et de côté ;
- Changer le revêtement extérieur pour du vinyle de couleur sable et bardeaux de cèdre ;
- Changer les persiennes ;
- Remplacer la galerie avant par une galerie couverte de 4' x 5'.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 9 novembre 2015, résolution numéro 15-11-595 informant que la demande devrait être acceptée ;

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Que la demande de PIIA 2015-28 de M. Dominic Bigras soit acceptée pour la raison suivante :

- Les modifications projetées s'harmonisent bien avec le bâtiment.

... ADOPTÉE ...

15-11-6329

Approbation du plan d'ensemble du projet intégré rue des Érables – Lot 2 911 518, 72-76 rue des Érables

ATTENDU QUE le territoire de la Municipalité des Coteaux est régi par le *Règlement de zonage numéro 19*;

ATTENDU QU'à l'article 3.1.21 du règlement de zonage numéro 19, le conseil de la Municipalité des Coteaux doit approuver le plan d'aménagement d'ensemble de tout projet intégré.

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité des Coteaux a approuvé la demande de PIIA 2015-26 relative à la construction de deux bâtiments multifamiliaux dans un projet intégré.

ATTENDU QUE le projet intégré est conforme à l'ensemble de la réglementation municipale.

ATTENDU QUE le projet est de qualité et s'intégrera bien dans ce secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le plan d'aménagement d'ensemble préparé par Éric Coulombe, arpenteur-géomètre, en date du 21 avril 2015, dossier F2015-13816-PPi, minute 4505, présenté par Maxime St-Pierre.

... ADOPTÉE ...

Rapport des sous comités

Régie d'assainissement des Coteaux – Procès-verbal du 4 novembre 2015

Les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 4 novembre 2015.

Mme Sylvie Joly fait un rapport des décisions prises lors de la rencontre.

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François – Procès-verbaux du 3 novembre 2015

Les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 3 novembre 2015.

M. Martin Chartrand fait un rapport des décisions prises lors des rencontres.

Piste cyclable soulanges

Aucun sujet à discuté.

Rapport d'activités

Aucun sujet à discuter.

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
14-10-2015	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Plan de gestion des matières résiduelles
22-10-2015	Fondation des centres d'hébergement Soulanges	Demandes de fonds

Rapport financier

15-11-6330

Liste de chèques au 16 novembre 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Sylvie Joly,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 16744 à 16823 soient approuvés, pour un montant total de 284 249,60 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

... ADOPTÉE ...

Points discutés aux réunions préparatoires

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des sujets qui ont été abordés lors de la réunion de travail qui a été tenue le 9 novembre 2015.

Période de questions

1^{ère} intervention

Un citoyen demande des informations concernant le mandat accordé au notaire Leroux pour une servitude d'égouttement. Le citoyen demande pourquoi la municipalité accorde un contrat à M. Leroux qui ne respecte pas certaines dispositions du règlement de zonage municipal.

Mme Denise Godin-Dostie indique qu'elle prend bonne note de son intervention et que des vérifications seront faites à ce sujet.

2^e intervention

Un citoyen demande des informations concernant la problématique entourant l'aménagement au parc Promutuel.

Mme Denise Godin-Dostie indique que la municipalité va aménager une portion de la bande riveraine au parc Promutuel avec la collaboration du comité ZIP du Haut-St-Laurent. Cet aménagement sera réalisé dans le but de présenter aux citoyens une méthode d'aménagement des berges dans une vision de développement durable et en lien avec les recommandations du ministère de l'environnement.

3^e intervention

Un citoyen demande une intervention afin d'éliminer les odeurs nauséabondes provenant des puisards de la rue des Saules.

Mme Denise Godin-Dostie indique que cette demande sera transmise au service de voirie qui présentera les solutions possibles à cette demande.

4^e intervention

Un citoyen demande si l'entrepreneur en déneigement pour la prochaine saison est le même que la saison dernière. Le citoyen est insatisfait des opérations de déneigement de l'an passé.

Mme Denise Godin-Dostie répond que l'entrepreneur est le même en vertu d'un contrat de trois ans. Les responsables du service de voirie porteront une attention particulière de l'entrepreneur durant les opérations de déneigement.

Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15-11-6331 Levée de la séance régulière du 16 novembre 2015

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvie Joly,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance ordinaire du 16 novembre 2015 soit levée à 20 h 40.

.... **ADOPTÉE**

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général